



ACADÉMIE DE PARIS

Liberté
Égalité
Fraternité

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, session 2022, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES.

Le recteur de l'académie de Paris,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de PARIS, CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2022, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES :

Monsieur CHAMBARD Jean-Pierre, technicien de recherche et de formation de classe normale, président, Lycée Jean Jacques Rousseau, Sarcelle-95.

Madame MAMECHE Faïza, technicienne de recherche et de formation de classe normale, experte, Université de Paris, Paris-13.

Madame AMAND Severine, ingénieure d'études hors classe cnrs , Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

Madame ESPOSITO Anais, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Lycée Janson de Sully, Paris-16.

Monsieur THIVOL Bruno, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Rectorat de Paris, Paris.

Fait à Paris, le 13/05/2022

Le recteur de l'académie de Paris,
recteur de la région académique d'Île-de-France,
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France,
par délégation, le chef de la division des personnels du supérieur,


Stéphane JEUDY